

Un guichet unique pour professionnels et patients

Annoncée en octobre 2007 par Roselyne Bachelot, alors ministre de la Santé, ... la création de l'agence régionale de santé (ARS) du Nord - Pas-de-Calais, comme les autres, a abouti il y a tout juste un an.

> **Une seule institution.**

Avec la création de l'agence régionale de santé - prévue par la loi HPST (hôpital, patients, santé, territoire) de Roselyne Bachelot - plusieurs institutions ont disparu du paysage :

- la DRASS (direction régionale des affaires sanitaires et sociales) - avec sa déclinaison DDASS par département - qui devait établir une politique régionale de santé
- l'ARH (agence régionale de l'hospitalisation), organisme de gestion des hôpitaux, mais également l'URCAM (union régionale des caisses d'assurance maladie),
- et les GRSP (groupements régionaux de santé publique).

Daniel Lenoir, qui assure la direction de l'ARS, a la responsabilité de la mise en place d'un projet régional de santé.

> **Une seule politique.**

Le but avoué de l'opération est bien d'assurer un pilotage unique de la santé dans la région. Avec des liens renforcés entre médecine de ville et hôpital (public et privé), et un important volet de prévention. Un exemple récent : l'ARS a autorisé l'exercice de la radiothérapie à Boulogne-sur-Mer par le groupement sanitaire (GCS) constitué entre le centre hospitalier et le centre Joliot-Curie.

> **« Dans l'air du temps ».**

Si personne ne pense que l'ARS va tout régler - surtout les maux de la région - de nombreux professionnels de santé et d'autres spécialistes continuent d'apprécier l'initiative. Ainsi, **Olivier Lacoste**, directeur de l'ORS (observatoire régional de la santé) estime que cette manière de fonctionner est vraiment « dans l'air du temps », en mêlant soins, prévention, médico-social.

Avec une place réservée aux usagers, « partie prenante du système de santé ».

B. VI.